

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE N°07

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 JUILLET 2023

La séance est ouverte à 18h05 sous la présidence de Monsieur le Proviseur.

Le quorum étant atteint, M. DEROUIN remercie les 14 membres présents.

Secrétariat de séance :

M^{me} VEDRENNE assure le secrétariat de séance.

ORDRE du JOUR :

1 – ORGANISATION GENERALE :

- Règlement Intérieur : règlement assiduité étudiant.e / définition du cadre réglementaire interne à l'établissement fixant les conditions d'assiduité pouvant conduire à la suspension du versement des bourses sur critères sociaux *Décision*

2 – ORGANISATION ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES :

- TRMD 2023 : vote de la ventilation *Décision*
- Activité aumônerie *Information*

3 – GESTION MATERIELLE ET FINANCIERE :

- Contrats et conventions *Décision*
- Recrutements AED *Information & Décision*
- Projets pédagogiques 2023-2024 *Décision*
- Crédits pédagogiques – ventilation des crédits globalisés du BOP 141 *Décision*
- Admissions en *non-valeur* *Décision*
- Prélèvement sur fonds de roulement *Décision*

4 – QUESTIONS DIVERSES

M. DEROUIN met au vote le compte-rendu du CA du 25 mai 2023 :

Vote : Votants : 14 Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

I – ORGANISATION GÉNÉRALE

- ❖ **REGLEMENT INTERIEUR** : règlement assiduité étudiant.e / **définition du cadre réglementaire interne à l'établissement fixant les conditions d'assiduité pouvant conduire à la suspension du versement des bourses sur critères sociaux**

M. DEROUIN présente les modifications apportées au règlement intérieur du Lycée sur ce point.

Il précise que 50% des étudiants au Lycée sont boursiers et justifie **la nécessité de cette modification pour qu'une** suspension du versement des bourses soit possible.

M. DUCHIER fait remarquer le traitement différencié des étudiants, les étudiants non boursiers n'étant pas pénalisés financièrement en cas d'absence.

Répondant à M^{me} BARTHÉLÉMY sur le nombre d'absents, M. DEROUIN indique qu'il y en a de nombreux, de l'ordre de 13 à 14%.

Vote : Votants : 14 Pour : 13 contre : 0 abstention : 1

Acte n°7/118 rendu public pour affichage

II – ORGANISATION ET ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

❖ TRMD 2023 : vote de la ventilation

M. DEROUIN présente le TRMD actualisé à ce jour.

Des ajustements ont été réalisés dans plusieurs disciplines :

- en PHILOSOPHIE, la quotité horaire d'un collègue ayant été modifiée, le Complément de Service Reçu (CSR) demandé passe de 9h à 12h.
M. DEROUIN a demandé à ce que M. PERIER, TZR sur l'établissement, soit reconduit ;
- en ANGLAIS, avec l'ajout d'une demi-heure en terminale STMG sur le tronc commun (*en plus de l'ETLV*) ;
- en HISTOIRE-GEOGRAPHIE, avec l'ajout de l'EMC pour 2 classes (1h) et 1 professeur principal en moins (-0.5h) ;
- en MATHÉMATIQUES, les besoins sont inchangés mais M. BARZU sera pleinement sur l'établissement ;
- en SCIENCES PHYSIQUES, M. LAGORCEIX fera le complément de service de M. LEBRETON ;
- en EPS, les besoins augmentent fortement, la demande d'option EPS en seconde étant très forte (48 élèves)
- en ECONOMIE-GESTION, avec 2 h ajoutées pour dédoubler les BTS NDRC 1^{ère} année.

M. DEROUIN ajoute que le collègue agrégé nommé dans cette discipline ne viendra pas, ses heures pourront donc abonder les heures d'EPS.

M^{me} DUMAY demande explication.

M. DEROUIN précise que M. BARRY, professeur d'Economie-gestion, prendra 4 HSA et qu'il faudra un BMP de 12h.

Il ajoute qu'il manque 3 professeurs principaux et que la marge d'autonomie est de 5h22, à transformer en HSE.

M^{me} VEDRENNE demande s'il y aura d'autres dédoublements en BTS NDRC, et si les élèves creusois en liste d'attente seront finalement ajoutés au vivier d'étudiants.

M. DEROUIN répond qu'il n'y a pas d'autres dédoublements prévus puisqu'il n'y a que 24 étudiants (*la jauge ayant été réduite*).

Il explique qu'un certain nombre d'étudiants sont ajournés au bac ou renoncent à leur orientation en BTS, de sorte que le vivier s'amenuise.

Il ajoute que le rectorat regarde le nombre de recrutements en 1^{ère} année et le nombre de passage en 2^{ème} année.

M. DEROUIN indique que sur les 27 étudiants initialement inscrits en 1^{ère} année, il reste seulement 15 étudiants en BTS NDRC qui passeront en 2^{ème} année, hors apprentis.

M^{me} DUMAY revient sur les effectifs en BTS NDRC, assurant qu'il y a 18 élèves qui passeraient en 2^{ème} année à moins qu'il y ait eu des démissions très récentes.

M^{me} GALTIER demande si tous les dédoublements prévus initialement sont préservés.

M. DEROUIN répond par l'affirmative. C'est le cas notamment en Science de Gestion en 1STMG, en français pour les deux classes de 1STMG et en Eco-Droit en Terminale.

M^{me} VEDRENNE interroge sur le nombre d'élèves prévus dans les classes de STMG.

M. DEROUIN présente alors les effectifs par niveau. Il apparaît que les classes de STMG seront chargées.

M^{me} VEDRENNE **demande que le reliquat d'heures soit utilisé pour améliorer les** conditions de travail en STMG.

M. DEROUIN concède, mais indique que cela dépendra de la capacité des collègues à absorber les HSA.

M. DUCHIER demande combien de dérogations pour le Lycée BOURDAN **à l'entrée en 2^{NDE} n'ont pas été satisfaites.**

M. DEROUIN **n'a pas cette information mais souhaite qu'il n'y ait pas de « pertes » d'élèves vers MONTLUÇON.**

Répondant à M^{me} BARTHÉLÉMY sur les regroupements, M. DEROUIN indique que les 1^{ères} et terminales sont regroupées en Latin car peu nombreux, le professeur assurant en plus une heure de **Bureau d'Aide Rapide.**

En option EPS, les 1^{ères} et terminales sont aussi regroupés.

M. DEROUIN **explique qu'à l'issue de la classe de 2^{NDE}, les élèves affectionnant le sport choisissent l'option EPS ou la spécialité EPPCS, mais dans des proportions variables selon les années.**

M^{me} BARTHÉLÉMY demande si le grec est toujours enseigné ?

M. DEROUIN **rappelle la liberté pédagogique du professeur d'enseigner le latin et/ou le grec.**

M^{me} BRUN **témoigne d'une initiation au grec aussi.**

M^{me} VEDRENNE fait remarquer que cette année, les effectifs en SES étaient particulièrement chargés et que ce sera le cas **encore pour l'année à venir.**

Vote : Votants : 14 Pour : 10 contre : 0 abstention : 4

Acte n°7/120 rendu public pour affichage

❖ ACTIVITE AUMONERIE :

M. DEROUIN présente cette activité : **elle ne se fera pas dans l'établissement, sera possible sur le temps libre des élèves** uniquement, le Lycée devant seulement en informer les élèves.

M^{me} BRUN **demande si des élèves ont demandé à accéder à l'aumônerie.**

M. DEROUIN **répond par la négative et explique qu'ayant été antérieurement créée au Lycée, cette aumônerie peut être à nouveau mise en place, sans qu'il y ait au préalable une demande des élèves et de leurs familles.**

M. DEROUIN **informe que l'année scolaire prochaine, tous les personnels du Lycée seront concernés par la formation Laïcité.**

M. DEROUIN informe sur les 17 missions reçues au Lycée pour le PACTE. 16 missions RCD 1 mission élèves à besoins particuliers.

Les personnels déposent une pétition de refus collectif du PACTE.

III – GESTION MATÉRIELLE ET FINANCIÈRE

❖ CONTRATS ET CONVENTIONS :

M. DUPLESSIS présente les contrats et conventions suivants :

CONVENTION POUR L'ACCUEIL DES COLLÉGIENS DU COLLÈGE MAROUZEAU :

L'accueil a été possible en l'absence des élèves internes du Lycée, cet accueil a été temporaire en fin d'année suite aux problèmes rencontrés par le bâtiment de l'internat à MAROUZEAU.

Vote : Votants : 14 Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

Acte n°7/105 rendu public pour affichage

❖ RECRUTEMENT AED :

M. DEROUIN précise que le Lycée a 11 équivalents temps plein (ETP) et va recruter 9 personnes pour l'année scolaire prochaine puisque 1 AED (Noémie LEFEVRE) a été cédésée à compter du 01/09/2022, 1 autre va l'être à compter du 01/09/2023 (Émilie ROBERT).

Il ajoute qu'un contrat de recrutement de 20 jours sera passé à la rentrée pour Raphael ROGER qui devrait être cédésé à compter du 21/09/2023.

Sur l'autorisation de recruter donnée au chef d'établissement :

Vote : Votants : 14 Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

Acte n°7/119 rendu public pour affichage

❖ CREDITS PEDAGOGIQUES -VENTILATION DES CREDITS GLOBALISES DU BOP 141 :

M. DUPLESSIS présente la ventilation de la subvention reçue pour 2023 et la soumet au vote :

Vote : Votants : 14 Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

Acte n°7/114 rendu public pour affichage

❖ ADMISSION EN NON -VALEUR :

M. DUPLESSIS présente une DBM pour vote.

En réponse à M^{me} ALVES, il explique ce qu'est l'effacement des dettes, ses causes et conséquences.

Vote : Votants : 14 Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

Acte n°7/114 rendu public pour affichage

❖ PRELEVEMENTS SUR FONDS DE ROULEMENT :

M. DUPLESSIS fait remarquer la forte hausse des dépenses d'électricité et indique qu'il va en informer par courrier la Région.

Vote : Votants : 14 Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

Acte n°7/114 rendu public pour affichage

❖ PROJETS PEDAGOGIQUES 2023-2024 :

SORTIE GEOLOGIE FACULTATIVE DANS LES ALPES :

M. DEROUIN précise qu'un seul voyage sera autorisé en SVT pour l'instant, compte tenu de la capacité financière de l'établissement à assurer la part « accompagnateurs ».

Vote : Votants : 14 Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

Acte n°7/112 rendu public pour affichage

SORTIE MANGA'TITUDE :

M. DUPLESSIS présente les éléments financiers.

M^{me} GALTIER présente ce projet qui s'adresse aux élèves inscrits à l'atelier Manga'titude

Aux activités proposées l'an passé (atelier dessin, initiation au japonais, journée finale à LIMOGES) s'ajoute une sortie au festival d'Angoulême.

Vote : Votants : 14 Pour : 14 contre : 0 abstention : 0

Acte n°7/108 rendu public pour affichage

SORTIE « COLETTE » :

M. DUPLESSIS présente les éléments financiers **d'un projet porté par M^{me} RÉJAUD** pour une classe de 1^{ère} générale en vue de la préparation des épreuves anticipées.

Vote : Votants : 14 Pour : 14 contre : 0 abstention : 0
Acte n°7/113 rendu public pour affichage

« LES INFORMES DU LPB » :

M. DUPLESSIS présente les éléments financiers.

Vote : Votants : 14 Pour : 14 contre : 0 abstention : 0
Acte n°7/111 rendu public pour affichage

LONDRES :

M. DUPLESSIS présente les éléments financiers.

M^{me} DUMAY précise le programme ; des actions seront menées pour réduire la participation des familles. Celles-ci devront en outre faire les démarches pour obtenir un passeport pour leur enfant.

Niveau concerné : les terminales de section européenne anglais, de DNL Maths et de LLCER – anglais

Hébergement : **en familles d'accueil** (3 nuitées sur place)

Transport : bus, ferry

Objectifs pédagogiques :

- Dans le cadre de la section européenne anglais, un programme régional est imposé, composé **pour l'année 2023-2024 de 3 thèmes d'Histoire-Géographie** en anglais (*Le bombardement des villes anglaises pendant la Seconde Guerre mondiale ; les années Thatcher : 1979-1990 ; Mer du Nord, Manche et Mer d'Irlande*).
Le but est donc d'approfondir le traitement de ces trois thèmes in situ.
- Pour les spécialités LLCER – Anglais, le programme prévu croise également les grandes thématiques de leurs deux années de spécialité, notamment « **Art et débat d'idées** » ou « *Voyages, territoires, frontières* ».

Objectifs culturels et linguistiques : immersion dans les familles et la culture anglaises.

M^{me} DUMAY explique que le choix de la période, début Mai, a été fait en tenant compte des examens de spécialité qui, si rien ne change, seront finis

Vote sur la somme maximale demandée aux familles :

Vote : Votants : 14 Pour : 14 contre : 0 abstention : 0
Acte n°7/110 rendu public pour affichage

IV – QUESTIONS DIVERSES

QUESTION : Y aura-t-il des stagiaires au Lycée à la prochaine rentrée, et si oui pour quelles quotités horaires et quelles disciplines ?

M. DEROUIN informe qu'à ce jour aucune implantation n'est prévue.

QUESTION : **De plus en plus de collègues et d'utilisateurs viennent au Lycée à vélo.** Peut-on avoir un abri suffisamment grand pour ceux-ci ? Comment faire pour recharger sa batterie si besoin ?

M. DEROUIN rappelle que la question a déjà été posée en dialogue de gestion immobilier. Les services de la Région seront à nouveau contactés. Concernant la recharge des batteries, il indique que l'établissement ne peut pas supporter ce coût et que ce n'est pas dans son domaine de compétences.

M. DEROUIN **regrette l'absence récurrente** de représentants de la Région aux CA du Lycée Pierre BOURDAN pour évoquer ces problématiques qui pourraient concerner la collectivité de rattachement.

Il propose aussi de relayer la demande à la Mairie.

M^{me} FERREIRA DE MATOS **répond qu'il existe des solutions qui sont pour l'instant très coûteuses** cependant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45

La secrétaire de séance,



Nadine VEDRENNE

Le Président du CA,

Olivier DEROUIN

Questions diverses

Personnels d'enseignement et d'éducation

CA du 4 juillet 2023

1/ Y aura-t-il des stagiaires au lycée à la prochaine rentrée, et si oui pour quelles quotités horaires et quelles disciplines ?

2/ Les conseils de classe et d'enseignement étant passés, pouvez-vous nous fournir un TRMD actualisé ? nous indiquer le nombre d'élèves par niveau, spécialité et option ?

1/ De plus en plus de collègues et d'usagers viennent au lycée à vélo. Peut-on avoir un abri suffisamment grand pour ceux-ci ? Comment faire pour recharger sa batterie si besoin ?

